



INFORMATIONS pour NOVEMBRE 2024 - N°85

Paroisse Saint-Martin-du-Sampzon

Communauté locale de Font Vive : Comps, Grospierres,
Saint-Alban-Auriolles

Communauté locale de Ruoms : Chapias, Chauzon,
Labeaume, Pradons, Ruoms, Sampzon

Communauté locale de Vallon : Lagorce, Vallon, Salavas

Dimanche 17 novembre : 8^{ème} JOURNÉE MONDIALE DES PAUVRES & JOURNÉE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE

Cette année, ces deux dates n'en font qu'une : ce sera l'occasion de témoigner, dans les communautés paroissiales, du chemin spirituel, des liens humains et des expériences de fraternité qui se vivent dans les équipes du Secours catholique.

Le message du pape François, s'ouvre par une méditation inspirée du livre de Ben Sira le Sage : « *La prière du pauvre va droit, de ses lèvres aux oreilles de Dieu* » (Si 21, 5). * « *Ne perdez pas cette certitude ! Dieu est attentif à chacun de vous et il est proche de vous [...] Nous faisons tous l'expérience d'une prière qui semble rester sans réponse. [...] Mais le silence de Dieu [...] contient une parole qui demande à être accueillie avec confiance [...]* ». dit le Pape François, aux pauvres qui habitent nos villes et qui font partie de nos communautés.

Dans son message pour ce 17 novembre, il nous lance une invitation et un défi : « *Donner une voix à la réponse de Dieu. Car Dieu répond à travers nous : à travers notre attention, notre regard, nos voix, nos efforts, nos trésors de créativité, etc. Ces gestes [...] exigent une fidélité quotidienne, souvent cachée et silencieuse, mais rendue forte par la prière.* »

Il faut nous laisser inspirer par la prière de celles et ceux qui connaissent la précarité. Voilà qui peut doublement nous étonner. Nous avons peut-être l'habitude de séparer la prière de l'engagement concret. Nous pouvons penser peut-être que les plus pauvres ont besoin seulement d'alimentation, de logement ou de droits : alors, la prière paraît bien loin de tout cela. Cela incite chaque croyant à écouter les prières des pauvres, à prendre conscience de leur présence et de leurs besoins. C'est une occasion propice pour reconnaître et soutenir les nombreux bénévoles qui se consacrent avec passion aux plus démunis. Que les personnes qui se rendent disponibles pour écouter et soutenir les plus pauvres, en soient remerciées.

Sainte Mère Teresa de Calcutta, [...] qui a donné sa vie pour les pauvres, répétait sans cesse que la prière était le lieu où elle puisait la force pour sa mission [...]. Elle déclarait : « *Je ne suis qu'une pauvre religieuse qui prie. En priant, Jésus met son amour dans mon cœur et je vais le donner à tous les pauvres que je rencontre [...]. Vous aussi, priez ! [...] et les yeux s'ouvriront et le cœur se remplira d'amour.* » [...]. En ce moment où le chant de l'espérance semble céder la place au vacarme des armes [...], adressons à Dieu notre invocation pour la paix. Nous sommes pauvres en paix et nous tendons les mains pour l'accueillir comme un don précieux.

En cette année consacrée à la prière par le Pape François, cette expression de la sagesse biblique est encore plus appropriée pour nous préparer à la 8^{ème} journée mondiale des pauvres [...]. « *Nous devons faire nôtre la prière des pauvres et prier avec eux. Tout cela demande un cœur humble* », nous dit le Pape François.

Roselyne TALAGRAND, Animatrice Laïque en Pastorale Paroissiale (ALPP).
Extraits de la lettre du pape François : *La prière du pauvre s'élève jusqu'à Dieu.*

Secrétariat : Maison paroissiale - 1 Place Général De Gaulle 07120 RUOMS
Tél. 04 75 39 79 70 (répondeur) - Adresse électronique : parstmartin@wanadoo.fr
Permanence: samedi de 9h30 à 11h30 (demandes de baptême, le 1^{er} samedi du mois)
Site de la paroisse sur Internet : www.stmartindusampzon.com
et sur Facebook : <https://www.facebook.com/stmartindusampzon>
Site du diocèse de Viviers : <http://ardeche.catholique.fr>



Curé : Père Claude BOURG – Tél. 07 89 84 96 74 – Courriel : claud.bourg@yahoo.fr
Presbytère de RUOMS : 9 rue des Tournelles – 07120 RUOMS – Tél. 04 75 39 62 54

Diacre permanent : Bernard COMPAGNON - compagnon.bernard07@orange.fr

Diacre : Jean-Luc SCHAACK – 06 59 11 02 10 – jschaack@gmail.com

Animatrice laïque en Pastorale : Roselyne TALAGRAND – Tél. 06 76 93 06 10 – talagrاندmichel@wanadoo.fr

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE (2^{ème} partie)

Nous avons vu précédemment que François et quelques frères avaient fondés les Pénitents d'Assise. Ces derniers adoptent une tunique simple de couleur brune ou grise attachée par une ficelle qui remplace la ceinture de cuir. Très rapidement, l'ordre de saint François connaît un très grand engouement et en 1210, le pape Innocent III reconnaît la première règle rédigée par son fondateur.

Dépassé par le succès de son ordre, François démissionne en 1220. En effet, sa profonde humilité s'oppose au pouvoir grandissant de sa fonction. Il confie la direction de l'ordre à Pierre de Catane, puis d'Elie Crotone un an plus tard. En 1221, durant le chapitre général, il couche sur le papier la règle officielle qu'il veut donner à l'ordre. Ce texte : la *Regula prima*, complexe et impraticable sera remplacé en 1223 par la *Regula bullata* approuvée par le pape Honorius III.

En 1212, les prêches de saint François avaient convaincu une jeune fille de la haute société : *Chiara Offreduccio di Favarone*, plus connue sous le nom de **sainte Claire**, de fonder le pendant féminin des franciscains : les Clarisses. De la même manière, en 1222, saint François se rend à Bologne et crée un ordre laïque : le Tiers-Ordre franciscain. Cette diversification de l'ordre (homme, femme et laïque) laisse à penser que le mouvement de saint François répond aux aspirations de l'ensemble de la société de cette époque.

Selon la tradition franciscaine, c'est en souvenir d'un voyage en Palestine que François décide de **mettre en scène la Nativité** à *Greccio*. François choisit d'utiliser une mangeoire remplie de foin, des animaux vivants dans une grotte. Il a naturellement associé les gens du village pour créer la première crèche vivante. Petit à petit, cette coutume se répand en Italie et en Provence sous forme de crèches vivantes mais aussi de crèches fabriquées avec des santons en bois ou en argile.

En août 1224, François se retire avec quelques frères au monastère de l'Alverne. Il peut pleinement profiter de la nature et des animaux qu'il considère comme des créations vivantes de Dieu. Il les élève au rang de « *frères de l'Homme* ». C'est ainsi que le jour de sa fête (le 4 octobre) devient en 1931 **la journée mondiale des animaux**.

Le 17 septembre, **il reçoit les stigmates du Christ** et devient, probablement, le premier stigmatisé de l'Histoire de l'Eglise. Après cette expérience spirituelle intense, saint François tombe souvent malade. Il est en proie à des crises d'angoisse, il se réfugie dans un abri de fortune près de la chapelle San Damiano. Dans cette chapelle, il prépare son dernier voyage vers Dieu. Et effectivement, il meurt le 3 octobre 1226 dans la petite église de la Portioncule non loin de la haute ville d'Assise. Aujourd'hui, son corps repose dans la crypte de l'église inférieure de la basilique qui porte son nom à Assise, aux côtés de ses frères les plus proches. A sa mort l'ordre franciscain dans sa globalité, compte déjà plus de 5000 membres.

La figure du saint italien évoque un art de vivre et une manière d'être chrétien. Le pape Grégoire IX l'a canonisé en 1228. Amoureux de la nature, Jean Paul II l'a fait patron de l'écologie en 1979. Il inspire aussi les non-violents. Il est le **saint patron de l'Italie, des animaux, de l'écologie, et des louveteaux**.

Renaud Marc

L'EAP : EQUIPE D'ANIMATION PAROISSIALE

Dans une EAP, des laïcs, au titre de leur baptême et de leur confirmation, sont appelés à l'animation de l'action pastorale, sous l'autorité du curé de la paroisse.

L'EAP exerce sa responsabilité sur l'ensemble de la vie paroissiale. Son objectif est de stimuler l'évangélisation, de mettre en œuvre le projet pastoral. Elle est fidèle aux orientations diocésaines. Elle gère l'organisation et le fonctionnement de la vie paroissiale. Elle promeut, reconnaît et coordonne, en respectant la spécificité de chacun, les différents mouvements, services et groupes de chrétiens qui composent la communauté paroissiale. Elle dispose d'une réelle autorité et est appelée à prendre des décisions. Elle est attentive à préserver l'unité et la vitalité de la paroisse. Elle se réunit une fois par mois.

Actuellement, elle est composée de : Père Claude Bourg, curé de la paroisse - Jean-Luc Schaack, diacre permanent - Roselyne Talagrand, animatrice (ALPP) - Arlette Bonnaud - Monique Boucher - Joëlle Vielfaure - Bernard Vigne.

*Le 12 octobre à Ruoms, Antoine Berger a été baptisé
Le 12 octobre à Grospierres, Kevin Frichet et Jessy Albert se sont mariés*

Nous les avons accompagnés :

11 septembre à Ruoms : Thoulouze Claude, 61 ans
4 octobre à Saint-Alban : Henri Chevalier, 77 ans
10 octobre à Vallon : Jean-Marc Gandon, 68 ans
14 octobre à Ruoms : Renée Balmont née Cleyet-Sicaud, 91 ans
17 octobre à Ruoms : Gabrielle Cardinal née Maquery, 83 ans
18 octobre à Ruoms : Marie-Louise Gelly née Deborne, 97 ans
21 octobre à Ruoms : Albert Teyssier, 79 ans
23 octobre à Chauzon : Geneviève Smaniotto née Troisgros, 95 ans

Une partie de l'équipe



SECOURS CATHOLIQUE

Alors que dimanche 17 novembre est la journée nationale du Secours catholique, à Ruoms, c'est une équipe de 11 bénévoles qui vous accueille tous les mardis de 14h à 16h pour recevoir vos dons au cours d'un moment de convivialité et de partage de la parole. Les vendredis, c'est de 9h à 12h, que sont vendus les produits ou articles offerts, ce qui permet d'aider des personnes en grande difficulté. A chaque rencontre, le café offert favorise les échanges et crée des liens, sans distinction de nationalité, de condition sociale ou de religion.

Le Secours catholique est ouvert à tous : chaque don compte et permet de soutenir des personnes dans le besoin vivant près de nous ... ou beaucoup plus loin. En France, le Secours Catholique couvre l'ensemble du territoire, grâce à ses 3 500 équipes locales proposant des services adaptés aux personnes aidées ou à ses possibilités. Ainsi, à côté des vêtements, de la vaisselle, des articles pour bébé..., l'équipe de Ruoms met à disposition un lave-linge, tout en étant à votre écoute en prenant du temps pour partager vos besoins de soutien ou d'aide.

L'équipe du Secours catholique

AGENDA de NOVEMBRE 2024 Messes et Activités paroissiales – Dimanches et Semaines

Vendredi 25 octobre : 9h00 – messe à Ruoms

15h30 – messe au Méridien à Ruoms

Samedi 26 octobre : 9h00 – messe à Ruoms

18h00 – messe anticipée à Grospierres

Dimanche 27 octobre – 30^{ème} dimanche du temps ordinaire : 10h30 – messe à Ruoms

Mardi 29 octobre : 17h00 – messe à Ruoms

Mercredi 30 octobre : 9h00 – messe à Ruoms

Jeudi 31 octobre : 17h00 – temps d'adoration du St-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms

18h00 – messe à Ruoms

FETE de la TOUSSAINT
Samedi 2 novembre

Vendredi 1^{er} novembre – messe à Ruoms à 10h30
Commémoration des défunts – messe à Vallon à 18h00

Dimanche 3 novembre – 31^{ème} dimanche du temps ordinaire

9h00 – messe à Pradons - 10h30 – messe à Ruoms

Lundi 4 novembre : 18h30 – célébration de la Toussaint avec les foyers d'hébergement des Chênes verts et des Amandiers

Mardi 5 novembre : 17h00 – messe à Ruoms

Mercredi 6 novembre : 9h00 – messe à Ruoms

Jeudi 7 novembre : 10h30 – célébration de la Toussaint avec le foyer de vie des Myosotis

17h00 – temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms

18h00 – messe à Ruoms

Vendredi 8 novembre : 10h30 – messe à l'hôpital de Vallon

Samedi 9 novembre – Dédicace de la basilique du Latran : 9h00 – messe à Ruoms

17h00 – messe anticipée à St-Alban

Dimanche 10 novembre – 32^{ème} dimanche du temps ordinaire : 9h00 – messe à Lagorce - 10h30 – messe à Ruoms

Lundi 11 novembre – St Martin de Tours : 10h00 – messe à Ruoms

Mardi 12 novembre – St Josaphat : 17h00 – messe à Ruoms

16h45 – rencontre du groupe de catéchèse CE2-CM1-CM2 à la maison de la paroisse

Mercredi 13 novembre : 9h00 – messe à Ruoms

Jeudi 14 novembre : 17h00 – temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à

Ruoms 18h00 – messe à Ruoms

Vendredi 15 novembre : 9h30 – rencontre de l'EAP (Equipe d'Animation Pastorale)

Samedi 16 novembre : 9h00 – messe à Ruoms

17h00 – messe anticipée à Vallon

Dimanche 17 novembre – 30^{ème} dimanche du temps ordinaire – Journée mondiale des pauvres et Journée nationale du Secours catholique : 9h00 – messe à Chauzon - 10h30 – messe à Ruoms

Mardi 19 novembre : 16h45 – rencontre du groupe de catéchèse CE2-CM1-CM2 à la maison de la paroisse

17h00 – rencontre intergénérationnelle à partir de l'année de la prière instaurée par le pape François

Mercredi 20 novembre : 9h00 – messe à Ruoms

Jeudi 21 novembre - Présentation de la Bse Vierge Marie : 17h00 – temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms

18h00 – messe à Ruoms

Samedi 23 novembre : 9h00 – messe à Ruoms

17h00 – messe anticipée à St-Alban

Dimanche 24 novembre – fête du Christ Roi : 10h30 – messe à Ruoms

Mardi 26 novembre : 9h00 : messe à Ruoms

18h30 / 19h30 – à Ruoms, rencontre des parents dont les enfants font la première des communions

Mercredi 27 novembre : 9h00 – messe à Ruoms

Jeudi 28 novembre : 17h00 – temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à

Ruoms 18h00 – messe à Ruoms

Vendredi 29 novembre : 9h00 – messe à Ruoms

15h30 – messe au Méridien

Samedi 30 novembre – Saint André : dédicace de la basilique du Latran : 9h00 – messe à Ruoms

Dimanche 1 décembre - 1^{er} dimanche de l'Avent : 9h00 groupe de catéchèse enfants et parents

10h30 – une seule messe à Ruoms

Mardi 3 décembre : 17h00 – messe à Ruoms

Mercredi 4 décembre : 9h00 – messe à Ruoms

Jeudi 5 décembre : 14h00 – rencontre de l'EAP (Equipe d'Animation Pastorale)

17h00 – temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms

18h00 – messe à Ruoms

Vendredi 6 décembre : 9h00 – messe à Ruoms

Samedi 7 décembre : 9h00 – messe à Ruoms

17h00 – messe anticipée à Vallon

Dimanche 8 décembre – 2^{ème} dimanche de l'Avent – fête de l'Immaculée Conception :

9h00 – messe à Lagorce / 10h30 – messe à Ruoms

15h00 – à l'église de Ruoms, concert d'un groupe corse (20 € la place)